

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL ACADEMIQUE DE LA VIE LYCEENNE
du mercredi 27 mars 2013.**

Etaient présents en tant que membres du C.A.V.L, sous la Présidence de **Monsieur Olivier LHERMITTE, Proviseur Vie scolaire.**

→ **Représentants de l'Education Nationale**

- Madame Isabelle FERRERA, Déléguée académique à la vie lycéenne.
- Madame Isabelle CLOU-MENESSART, Professeur d'Histoire-Géographie (E.C.J.S.) au Lycée Marie-Curie, NOGENT-SUR-OISE.
- Madame Véronique FOU DRINIER, CPE au lycée du Vimeu, FRIVILLE-ESCARBOTIN.

→ **Représentant du Conseil Régional de Picardie**

- Madame Emilie MAIROT.

→ **Représentants du monde associatif**

- Monsieur Yassine CHAIB, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (D.R.J.S.C.S)
- Madame Ghislaine LEFEVRE, Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (F.C.P.E.)

→ **Représentants des élèves**

- ◆ Monsieur Maxime DARBAS, LP Arthur Rimbaud RIBECOURT-DRESLINCOURT.
- ◆ Monsieur Damien AMIARD, lycée François Truffaut BEAUVAIS.
- ◆ Monsieur Maxime GALHAUT, lycée Gay Lussac CHAUNY.
- ◆ Monsieur Corentin HENNEGRAVE, lycée du Vimeu FRIVILLE ESCARBOTIN.
- ◆ Mademoiselle Gwen LEFUR, lycée Edouard Gand AMIENS.
- ◆ Monsieur Rémi CARDON, lycée Madeleine Michelis AMIENS.
- ◆ Monsieur Florian GUYOMAR, lycée Paul-Langevin BEAUVAIS.
- ◆ Mademoiselle Joséphine CHAPLIN, lycée Robert de Luzarches AMIENS.
- ◆ Mademoiselle Joëllia MARSAN. Lycée Pierre-Mendès-France PERONNE.
- ◆ Mademoiselle Léa FALLET, lycée Pierre-Méchain de LAON.
- ◆ Mademoiselle Laura FERET, lycée Edouard Gand AMIENS.
- ◆ Monsieur Olivier ROUX, lycée Mireille Grenet COMPIEGNE.
- ◆ Monsieur Cédric SEGUET, lycée Jean-Racine MONTDIDIER.

Secrétariat de séance

- Monsieur J-François RATEL, chef de bureau DETOS-3, Rectorat.

Sont excusés :

- Mademoiselle Lisa SODOGANDJI, lycée Jules Verne CHATEAU-THIERRY
- Mademoiselle Mélissa DELMEE, lycée Marie Curie NOGENT SUR OISE
- Mademoiselle Nyla-May BULLIARD, lycée Jean Rostand CHANTILLY

- Monsieur Maximilien POTTIER, LP de l'ameublement SAINT-QUENTIN
- Mademoiselle Caroline LEGROS, lycée Amyot d'Inville SENLIS
- Madame Marie-Paule DOUAY, CPE au lycée Pierre de la Ramée SAINT-QUENTIN
- Madame Sandra LEGRAND, CPE au lycée Amyot d'Inville SENLIS
- Monsieur Jean-Luc STRUGAREK, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de l' AISNE.
- Madame Elisabeth LAPORTE, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'OISE.
- Monsieur Yves DELECLUSE, Directeur Académique Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de La SOMME.
- Monsieur Frédéric JEDNAK, Proviseur du LP Romain Rolland, AMIENS.
- Madame Isabelle TORRES, Proviseur du lycée Louis Thuillier, AMIENS
- Madame Irène ILEF-PENHOUE, IA-IPR Etablissements et Vie Scolaire.
- Monsieur Jean-Pierre MORLET, Directeur Régional de l'Union Nationale du Sport Scolaire.
- Monsieur Jean-Jacques SAVEY, Chef du Service Académique de l'Information et de l'Orientation.
- Madame Corinne MAINCENT, infirmière scolaire, conseillère du Recteur.
- Monsieur Laurent ROSSIGNOL, Inspecteur de l'éducation nationale information et orientation

14 h 00 ouverture de la séance.

Monsieur **Olivier LHERMITTE**, Proviseur Vie Scolaire ouvre la séance et demande aux membres de bien vouloir excuser **Monsieur le Recteur**, qui n'a pu se libérer des contraintes de son agenda. Il rappelle que cette séance a été déplacée à la suite des conditions climatiques défavorables. Monsieur LHERMITTE tient cependant à se faire le porte parole de Monsieur le Recteur qui salue l'engagement fort des représentants de la vie lycéenne.

Après un premier conseil qui s'est tenu au lycée Madeleine Michelis à AMIENS le 12 décembre dernier, les représentants de cette nouvelle mandature sont désormais bien identifiés et reconnus dans leur fonction grâce à la lettre aux lycéens (LOL). Il rappelle aussi l'autre volet de ce numéro qui présente l'orientation post-bac et le forum du lycéen, qui a permis une première approche par les lycéens de toutes les formations de l'enseignement supérieur.

Monsieur le Proviseur Vie scolaire précise que le lycée trouve sa place dans le projet de refondation de l'école, dans une démarche forte et ambitieuse, pour que tous les lycéens soient d'avantage impliqués dans la vie lycéenne. Madame George PAU-LANGEVIN, Ministre déléguée à la réussite éducative a lancé les « rendez-vous » de la vie lycéenne le 15 février devant le CNVL. A cet égard, on notera que le rôle et la place donnés aux instances de la vie lycéenne qui sont les axes de travail des élus au CAVL, s'inscrivent parfaitement dans les thématiques identifiées par le Ministère.

Il rappelle que les élections des représentants lycéens ont connu, dans l'académie, un taux de participation de **57.05%**, (soit le second taux le plus élevé derrière l'académie de REIMS). Il est en progression par rapport à 2012 et supérieur au taux national qui est de 41,34%. Une dynamique s'est installée qu'il appartient aux représentants du CAVL de faire vivre et de développer. **Monsieur le Proviseur Vie scolaire** remercie l'ensemble des acteurs pour leur effort et leur mobilisation.

Monsieur Rémi CARDON, représentant au Conseil National de la Vie Lycéenne (CNVL), présente le compte rendu des débats du CNVL des 14 et 15 février 2013, en particulier l'atelier auquel il a participé, sur la place du numérique au lycée.

Les membres du CNVL ont évoqué la possibilité d'un vote dématérialisé pour les élections des CAVL dans un premier temps. Le « E-vote » semble répondre à un besoin plus important pour ces élections car le vote se fait déjà essentiellement par correspondance.

Monsieur LHERMITTE remarque que la dématérialisation du scrutin a déjà été appliquée aux dernières élections professionnelles avec un taux de participation très satisfaisant. C'est une possibilité technique qui devrait éventuellement pouvoir être étendue aux élections lycéennes, sous le pilotage du Ministère.

Les membres du CNVL ont évoqué également le niveau d'équipement informatique des établissements scolaires qui ne connaissent pas la même situation.

Monsieur le Proviseur Vie Scolaire rappelle que l'académie œuvre en ce domaine en partenariat avec le Conseil Régional qui a entamé la phase n°2 du plan d'équipement des lycées; ce que confirme **Madame MAIROT**.

Les membres du conseil passent à l'examen de l'ordre du jour.

SEANCE DU MATIN

Les lycéens, réunis le matin au Lycée Madeleine Michelis d'AMIENS, ont mené des travaux en ateliers sur l'importance du geste électoral. Les échanges ont porté sur les points suivants :

- comment mieux communiquer,
- comment harmoniser les pratiques électorales,
- comment sensibiliser les collégiens aux instances de la vie lycéenne,

Les lycéens présentent aux membres du conseil le fruit de leurs travaux.

LA PAROLE AUX LYCEENS

1)- Comment mieux communiquer

Les lycéens font un constat préalable : Les outils existent déjà et il faut les faire connaître.

Il existe des rubriques sur le site académique relatives à l'engagement citoyen au lycée. Il est toutefois envisagé de poursuivre et de développer cette information dans la Lettre aux Lycéens (LOL) dans laquelle les élus souhaitent pouvoir s'exprimer. Cette Lettre doit par ailleurs toucher un public plus large et notamment un public d'adultes (les référents à la vie lycéenne déjà destinataires, mais aussi les enseignants) susceptibles de relayer l'information directement auprès des élèves.

La fiche ressource « discrimination » doit également servir de source d'inspiration. Dans la même logique, les représentants lycéens proposent la rédaction d'une fiche ressource « rédiger une profession de foi », soumise aux élèves en AP, afin de les sensibiliser et de généraliser la production des professions de foi par les candidats.

Les lycéens proposent également de s'inspirer du « flyer » du Ministère pour créer une affiche académique de la journée citoyenne, qui est une particularité et un temps fort dans notre académie. Cette affiche serait diffusée dans tous les lycées dès le début de l'année scolaire. **Le Proviseur Vie Scolaire** sollicite Madame la Déléguée à la Vie Lycéenne pour présenter une proposition écrite en ce sens à Monsieur le Recteur. Aussi, pour que les élus soient reconnus dans leur engagement, ils souhaitent que la certification lycéenne existante soit mise en place dans tous les établissements.

2)- Comment harmoniser les pratiques électorales

Les représentants lycéens souhaitent impliquer d'avantage les élèves dans le geste électoral.

Cette sensibilisation pourra prendre la forme d'un encart ou d'une page insérée dans le carnet de correspondance dès la rentrée 2013. Ce document à caractère informatif permettra à chaque élève de connaître les instances lycéennes et leur mode de désignation.

Monsieur le Proviseur Vie Scolaire rappelle toutefois que les délais de reprographie des carnets de correspondance ne sont pas compatibles avec l'échéancier proposé. Cette proposition a un également un coût dont il faut tenir compte, y compris lorsqu'il s'agit des documents dont la fabrication est financée par le Conseil Régional.

Madame MAIROT reconnaît que la proposition est intéressante mais que son coût nécessite effectivement une étude. **Monsieur le Proviseur Vie Scolaire** invite, dès à présent, les membres du CAVL à réfléchir sur la rédaction de ce document.

Monsieur CHAIB rappelle que des séances avaient été proposées pour la formation des formateurs. Il est envisageable de reproduire cette expérience pour les besoins des lycéens. Il serait intéressant que les lycéens puissent également sensibiliser leurs camarades au service civique.

Enfin, il ne faut pas négliger les possibilités offertes par les réseaux sociaux. **Monsieur le Proviseur Vie Scolaire** précise que les espaces de travail numériques partagés permettent effectivement une certaine souplesse que n'autorisent pas des sites plus institutionnels. Les espaces numériques peuvent également réduire les coûts par rapport aux documents publiés dans les carnets de correspondance.

Les lycéens proposent de cibler leur action plus spécifiquement sur les élèves de seconde, notamment en intervenant dans les classes pour présenter les instances et en s'adressant fortement aux enseignants d'ECJS.

Ils soulignent le fait que le référent vie lycéenne de l'établissement doit être clairement identifié et que les lycéens ont besoin de se sentir soutenus dans leur implication.

Il est enfin rappelé l'importance de l'accompagnement des élèves lors des opérations électorales. Les statistiques montrent en effet une forte corrélation entre l'accompagnement des élèves et le taux

de participation, et les modalités de vote sont très variables d'un établissement à l'autre. C'est pourquoi, dans le cadre de l'apprentissage de la citoyenneté, les élus souhaitent l'accompagnement des classes de seconde dans la démarche électorale. Cette demande devra elle aussi faire l'objet d'une proposition écrite à Monsieur le Recteur.

Madame LEFEBVRE, représentante des parents d'élèves (FCPE) rappelle que les parents d'élèves travaillent avec la DRJSCS sur le « E-vote » et invite les représentants lycéens à se joindre à la réflexion.

3)- Comment sensibiliser les collégiens aux instances de la vie lycéenne

Les lycéens rappellent qu'il n'existe pas de conseils de la vie collégienne mais qu'il convient néanmoins de sensibiliser les élèves dès la troisième aux instances de la vie lycéenne. Ils souhaitent aller à la rencontre des collégiens dans leurs établissements et lors des visites dans les lycées pour leur expliquer leur mandat, leurs missions.

Des outils pédagogiques devront également être prévus sous la forme de liens Internet ou de documents. Pour cela ils demandent la possibilité d'actualiser la vidéo sur le site académique, se proposent d'élaborer un quizz à partir du guide de l'élue lycéen.

Monsieur le Proviseur Vie Scolaire met en garde les lycéens sur des ambitions certes louables mais difficiles à mettre en œuvre. Il rappelle qu'il existe déjà des leviers d'action telles les journées portes ouvertes qu'il faut privilégier, durant lesquelles ce public peut être approché et sensibilisé. Les outils dématérialisés sont utiles mais ils ne remplacent pas le contact.

Madame LEFEBVRE évoque la possibilité de laisser un temps de paroles aux élus du CAVL lors de séances d'information menées en partenariat avec le Conseil Régional à destination des collégiens.

Monsieur le Proviseur Vie Scolaire salue la qualité des travaux et la richesse des échanges de ce CAVL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 16 heures 10.

Fait à Amiens, le 27 mars 2012

Le Proviseur Vie Scolaire

Signé : Olivier LHERMITTE